

DELIBERATION DU BUREAU

N°2019-05/19B

Objet : MARCHÉ DE FOURNITURES : « FOURNITURE DE GAZ NATUREL POUR LA PISCINE INTERCOMMUNALE » - AUTORISATION DE SIGNATURE.

L'an deux mille dix-neuf, le 23 mai, le Bureau du Conseil de Communauté, dûment convoqué, s'est réuni à 18h00, au Centre José Arriéta à Saint Cyprien, sous la présidence de Monsieur Thierry DEL POSO, Président.

Nombre de membres afférents au Bureau :	12	Vote	Pour :	9
En exercice :	12		Contre :	0
Présents :	8		Abstention :	0

Présents : Marcel AMOUROUX, Frédéric BERLIAT, Jeannine BLANC-MARY, Thierry DEL POSO, Jean-André MAGDALOU, Jean ROMEO, Louis SALA, Jean-Jacques THIBAUT.

Absents ayant donnés procuration : Adel M'ZOURI donne procuration à Thierry DEL POSO

Absents excusés : Georges BRETONES, Jacques FIGUERAS, Pierre ROGE.

Secrétaire de séance : Jean-Jacques THIBAUT

Date de convocation : 16 mai 2019

Le Président expose à l'assemblée,

Le marché de fourniture de Gaz Naturel pour l'espace Aquasud à St Cyprien arrivant à échéance au 30 juin 2019, il s'avère nécessaire de procéder à une consultation, en vue de souscrire un nouveau contrat pour une durée de 42 mois.

Ces prestations ont été estimées par les services de la collectivité à 200 000,00 € hors taxes.

A la suite de l'avis d'appel public à la concurrence publié sur le profil acheteur et le BOAMP, le 19 avril, il a été reçu 2 offres.

Après l'analyse des propositions fondée sur l'ensemble des critères d'attribution du marché, le pouvoir adjudicateur classe les offres et propose de retenir la proposition suivante, jugée économiquement la plus avantageuse, l'entreprise GAZ DE BORDEAUX pour un montant de 151 219,85 € T.T.C, pour la durée totale du marché, reconductions comprises.

EN CONSEQUENCE LE BUREAU APRES EN AVOIR VALABLEMENT DELIBERE, ET A L'UNANIMITE DES PRESENTS,

Entendu l'exposé du Président,

☞ **APPROUVE** le choix de l'entreprise proposée ;

↳ **DIT QUE** les crédits nécessaires sont inscrits sur les budgets de la collectivité ;

↳ **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer le marché à intervenir ainsi que toute pièce utile au règlement de ce dossier.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Président



Accusé de réception en préfecture
066-246600282-20190523-2019-05-19B-DE
Date de télétransmission : 24/05/2019
Date de réception préfecture : 24/05/2019